



# Oralia

## HENRAT ET GARIN

7 bis rue Dupont des Loges  
75007 PARIS  
Téléphone : 01 45 48 81 63  
Fax : 01 45 44 87 83

Paris le 01/04/2023

### IMMEUBLE

5 bis rue Octave Feuillet (0157)  
2 rue Alberic Magnard

75016 PARIS

**Votre interlocuteur :**  
VELMOURougane (COMPTABLI  
Téléphone :

[Aroun.Velmourougane@henratgarin.fr](mailto:Aroun.Velmourougane@henratgarin.fr)



06927973\*54740.1047931359848817544\*0062\*c6  
1/1

Succession MEITES Ghislaine  
C/O Me CAUCHEMEZ-LAUBEUF  
37 rue La Fayette  
75009 PARIS

## Appel de Fonds

**REÇU**  
Le 16 MARS 2023  
1569

Appels de provisions

Période du 01/04/2023 au 30/06/2023

	Postes à répartir	Montant	Base	Tantièmes	Quote-part
0026	<b>Appartement Etage: 3ème étage</b>				
	CHARGES COMMUNES GENERALES	31075.00	3000	50	517.92
	CHARGES CHAUFFAGE	17762.50	319912	6822	378.78
	CHARGES ASCENSEUR A	612.50	1000	56	34.30
	COMPTEUR EAU FROIDE	1125.00	189	4	23.81
	FONDS TRAVAUX	2593.75	3000	50	43.23
	<b>TOTAL DU LOT</b>				<b>998.04</b>
0088	<b>Cave Etage: Sous sol</b>				
	CHARGES COMMUNES GENERALES	31075.00	3000	1	10.36
	FONDS TRAVAUX	2593.75	3000	1	0.86
	<b>TOTAL DU LOT</b>				<b>11.22</b>
0111	<b>Parking Etage: Sous sol</b>				
	CHARGES COMMUNES GENERALES	31075.00	3000	6	62.15
	CHARGES PARKING	200.00	210	6	5.71
	CHARGES ASCENSEUR B	1100.00	1000	2	2.20
	FONDS TRAVAUX	2593.75	3000	6	5.19
	<b>TOTAL DU LOT</b>				<b>75.25</b>

**Montant de l'appel de fonds 1084.51 €**

RECAPITULATIF		LIBELLE DES ECRITURES		A VOTRE CHARGEVOS REGLEMENTS	
Réserve	652.49	Solde au 14/12/2022			0.00
Fonds TRV	629.64	19/12/2022 REMBT FRAIS MISE EN DEMEURE DU 17/05/22			-48.00
Appel TTC	1084.51	01/01/2023 IER APPEL PROVISIONNEL			1035.23



# Oralia

## HENRAT ET GARIN

7 bis rue Dupont des Loges  
75007 PARIS  
Téléphone : 01 45 48 81 63  
Fax : 01 45 44 87 83

Paris le 01/04/2023

### IMMEUBLE

5 bis rue Octave Feuillet (0157)  
2 rue Alberic Magnard

75016 PARIS

Votre interlocuteur :  
VELMOUROUGANE (COMPTABLE)  
Téléphone :

[Aroun.Velmourougane@henratgarin.fr](mailto:Aroun.Velmourougane@henratgarin.fr)

## Appel de Fonds

**Succession MEITES Ghislaine**  
C/O Me CAUCHEMEZ-LAUBEUF  
37 rue La Fayette  
75009 PARIS

Appels de provisions

Période du 01/04/2023 au 30/06/2023

RECAPITULATIF	LIBELLE DES ECRITURES	A VOTRE CHARGE VOS REGLEMENTS	
	01/01/2023 1ER APPEL PROVISIONNEL	49.28	
	04/01/2023 VIREMENT DE ETUDE CAUCHEMEZ		1084.51
	TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PERIODE	1036.51	1084.51
	SOLDE CREDITEUR		48.00
	MONTANT DE L'APPEL POUR LA PERIODE DU 01/04/2023 AU 30/06/2023	1084.51	
	<b>TOTAL A PAYER</b>	<b>1036.51</b>	

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-I AA de la loi du 10 juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

### MODALITES DE REGLEMENT

Avant le	Montant	BENEFICIAIRE
01/04/2023	1036.51	5 bis rue Octave Feuillet

Domiciliation de l'immeuble
CREDIT MUTUEL 10278-07345-0002121060185 BIC : CMCIFR2A IBAN: FR76 1027 8073 4500 0212 1060 185

5 bis rue Octave Feuillet  
7 bis rue Dupont des Loges  
75007 PARIS

## COUPON

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE CHEQUE

(ne pas plier le coupon ne pas agraffer avec le chèque)

merci de libeller votre chèque à l'ordre de 5 bis rue Octave Feuillet

Montant en euros

1036.51

Avant le  
01/04/2023

MEITES Ghislaine  
C/O Me CAUCHEMEZ-LAUBEUF retourner à  
37 rue La Fayette l'adresse ci-contre  
75009 PARIS

ORALIA \_ CDT EURO TVS  
63 CHEMIN ANTOINE PARDON  
69814 TASSIN CEDEX

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier



008001570157004100000010365132